

Marie-Hélène P. Hébert, conseillère d'orientation en pratique privée

## Politique de confidentialité et gouvernance en matière de protection des renseignements personnels

Lors d'une consultation privée en orientation, plusieurs renseignements personnels vous seront demandés pour vous identifier et créer votre dossier personnel confidentiel. Ces renseignements peuvent être recueillis via des moyens technologiques tels que la plateforme Zoom ou Teams.

Marie-Hélène P. Hébert est responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels à votre dossier. Elle doit veiller au respect du droit à l'information et à la vie privée, reconnu par la Charte des droits et libertés de la personne. Ainsi, un ensemble de systèmes et de procédures de sécurité physique protège les renseignements confidentiels contre tout accès non autorisé. Les dossiers informatisés sont enregistrés sur un disque dur externe et celui-ci est conservé dans un classeur barré dans un immeuble protégé par un système d'alarme.

Aussi, en tant que membre de l'Ordre des conseillers et des conseillères en orientation du Québec (OCCOQ), madame P. Hébert doit respecter ses obligations professionnelles en matière de secret professionnel ainsi que celles relatives à l'accès, à la rectification, à la tenue et à la conservation des dossiers clients. Dans le but de conserver vos renseignements dans la meilleure sécurité possible, aucune information ne sera conservée dans un ordinateur, un site web, un serveur informatique ou une clé USB.

La destruction des renseignements personnels sera effectuée dans le système lors de la fermeture du dossier, c'est-à-dire, après 5 années d'inactivité.

Tout client est en droit de demander un droit d'accès à ses renseignements personnels qui le concerne et réclamer une rectification de ceux-ci. En cas de litige, il est également en droit de porter plainte à l'OCCOQ.

Dans le cas où il y aurait un incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel présentant un risque sérieux de préjudice, Madame P. Hébert est dans l'obligation de vous aviser ainsi que la Commission d'accès à l'information.

Pour toutes questions au sujet de la confidentialité et la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels, vous pouvez écrire à madame P. Hébert via ce courrier électronique : [mhphebert@gmail.com](mailto:mhphebert@gmail.com)

Date d'entrée en vigueur : 22 septembre 2022